



Réseaux et groupes d'influence – bilan historiographique

Claire Lemerrier

► To cite this version:

| Claire Lemerrier. Réseaux et groupes d'influence – bilan historiographique. 2010. halshs-00522888v1

HAL Id: halshs-00522888

<https://shs.hal.science/halshs-00522888v1>

Preprint submitted on 2 Oct 2010 (v1), last revised 23 Dec 2010 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Texte à paraître dans *L'histoire politique en renouveau*, ouvrage issu du [séminaire du CHPP](#).

Claire Lemerrier

Réseaux et groupes d'influence – bilan historiographique

Cette contribution ne propose pas un réel bilan historiographique d'un domaine, à la fois parce que Gilles Le Béguec donne dans son propre texte nombre de références complémentaires des miennes et parce que, plus fondamentalement, ce domaine n'existe guère en tant que tel. Si la notion de réseau est de plus en plus présente depuis une ou deux décennies dans le discours historien, comme dans les autres sciences sociales et bien au-delà¹, elle ne renvoie pas de façon claire à un concept, une théorie, une méthode et moins encore un champ de recherche ; elle pointe plutôt un intérêt diffus pour les notions d'interaction, de capital social ou d'action collective, par opposition à des visions plus déterministes, organisationnelles ou purement individualistes. Les quelques ouvrages qui ont mis la notion en exergue relèvent souvent de l'histoire moderne, et, finalement, parlent plus de groupes familiaux aux configurations variées que de « réseaux » en général². Quant aux historiens qui ont, plus précisément, utilisé – en histoire politique ou ailleurs – des techniques, des logiciels, des représentations graphiques relevant de l'« analyse de réseaux » et empruntées aux sociologues, ils l'ont fait en ordre dispersé, sans constituer une école historiographique³. Toutefois, l'intérêt croissant pour ces méthodes parmi les doctorants français peut faire penser qu'il en ira autrement dans les prochaines générations⁴.

La formule « groupe(s) d'influence », certes suggestive, n'est, elle, pas encore très répandue. Ainsi, on compte seulement quelques dizaines de mentions très éparpillées sur les portails Cairn et Revues.org, qui peuvent faire figure de baromètres de la production récente en sciences sociales – assez rarement dans des articles d'histoire, et assez souvent à propos de l'Europe de l'Est contemporaine. Le catalogue de la Bibliothèque nationale de France, lui, ne permet d'identifier que deux titres : un recensement opéré en 2008 pour *L'Expansion* des « groupes de réflexion et d'influence en Europe » et un ouvrage collectif d'histoire également centré sur la construction européenne – dont certaines contributions utilisent le mot « réseau » dans leur titre⁵. Le fonctionnement institutionnel de l'Union européenne a en effet contribué à attirer l'attention de chercheurs de différentes disciplines sur l'action des *lobbies*, « groupes de pression » ou « groupes d'intérêt », voire *think tanks*⁶. Cela dit, on ne peut que s'interroger sur l'application d'un même terme à ces formes très institutionnalisées de l'action collective et de l'influence et à des « clans » plus ou moins « politico-affairistes » agissant de façon beaucoup plus informelle, voire illégale, sur d'autres terrains⁷.

¹ Luc Boltanski et Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 2000.

² C'est par exemple le cas de Michel Bertrand (éd.), *Pouvoirs de la famille. Familles de pouvoirs*, Toulouse, CNRS/Université de Toulouse-Le Mirail, 2005. Le numéro des *Annales de démographie historique* « Histoire de la famille et analyse de réseaux » constitue une exception notable par son centrage sur l'histoire contemporaine et la place qu'y tient la formalisation, mais il s'en tient strictement à une histoire sociale.

³ Pour un bilan bibliographique plus général, non centré sur l'histoire politique, voir Claire Lemerrier, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 52, 2, avril-juin 2005, pp. 88-112.

⁴ En témoigne par exemple la demi-journée « Hypothèses » sur le thème « Réseaux et pouvoirs » organisée par l'école doctorale de Paris-I le 20 mars 2010. On pourra également constater en 2011 les résultats de l'appel à communications trilingue lancé par Michel Bertrand, Sandro Guzzi-Heeb et moi-même pour un numéro spécial de la revue *Redes* sur « Analyse de réseaux et histoire ».

⁵ Gérard Bossuat (dir.), *Inventer l'Europe. Histoire nouvelle des groupes d'influence et des acteurs de l'unité européenne*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2003.

⁶ On peut noter en particulier le lancement récent de *Pressure*, « Projet de recherches sociologiques sur les représentants d'intérêt européens » (<http://projetpressure.free.fr/>) centré sur le monde du « lobbying industriel », ou encore l'organisation le 12 mars 2010 à Strasbourg, par Laurence Badel et Hélène Michel, d'une journée « Patronats européens et intégration européenne Approches croisées historiques et politistes ».

Texte à paraître dans *L'histoire politique en renouveau*, ouvrage issu du [séminaire du CHPP](#).

Les expressions « réseaux » et « groupes d'influence » semblent donc très, voire trop englobantes : on peut se demander si les utiliser apporte quelque chose à l'analyse, ou bien plutôt l'obscurcit ; en outre, si l'on excepte le fait qu'elles ont à voir avec le collectif, leurs points de recoupement ne sont pas évidents. Si l'on n'en reste pas à l'usage du mot « réseau » comme synonyme de « puissante organisation occulte » – et l'histoire de ces représentations et théories du complot est en elle-même intéressante⁸ –, on constate en effet que ce terme peut s'appliquer à une infinie variété de situations, sans forcément qu'entre en jeu une visée d'influence, ni même un fonctionnement de groupe. Et si l'« analyse de réseaux » peut aider à comprendre certains phénomènes d'influence, elle n'est pas forcément le seul ni le meilleur outil pour cela.

Je partirai donc ici de ces deux observations pour proposer, sur la base de travaux publiés, quelques pistes et questionnements visant à casser ces boîtes noires, ou à affiner ces explications *ad hoc*, que peuvent devenir les « réseaux » et les « groupes d'influence ». Si ces notions peuvent être utiles, ce n'est pas comme des évidences de sens commun, mais comme un ensemble de questions, de pistes ou d'outils d'analyse, souvent inspirées par la sociologie ou la science politique, mais qu'une vision plus historique permettrait très certainement d'affiner.

Les réseaux : en parler ou les étudier

La notion de « réseau » est sans doute la plus piégée des deux, du fait de sa polysémie – à tel point qu'on en arrive à se demander s'il ne serait pas salutaire d'interdire l'utilisation du terme, tant il peut renvoyer, selon les interlocuteurs, à des connotations diamétralement opposées : chaleur et archaïsme des économies anciennes, « encastrées » dans le social⁹, ou bien modernité démocratique, flexible ou participative des fonctionnements « en réseau » plutôt que bureaucratiques ? « Réseaux » de résistance plus organisés et orientés vers un but pratique que les « mouvements », ou « réseaux » constituant une version plus informelle des partis ou courants politiques ? À ces ambiguïtés s'ajoute le fait que, plus trivialement, on parle souvent de « réseau », par un simple effet de mode, là où on aurait parlé, il y a quelques décennies, de « groupe », pour désigner un collectif plus ou moins formellement organisé, une liste d'individus, en somme, dont on présuppose que quelque chose les lie ou les singularise sans toujours dire bien clairement de quoi il s'agit, sans toujours spécifier le lien qui, en toute

⁷ Par exemple chez Cyrille Gloaguen, « L'Ukraine entre Est et Ouest. Les limites de grilles de lecture héritées de la guerre froide », *Hérodote*, 118, 3, 2005, pp. 107-146.

⁸ Olivier Dard, *La synarchie, le mythe du complot permanent*, Paris, Perrin, 1998. *A contrario*, un ouvrage récent dont les conclusions ont été très discutées paraît avoir adopté sans distance la vision policière du « réseau » (forcément occulte et efficacement organisé) se dégageant de sa source principale : Vivien Bouhey, *Les Anarchistes contre la République. Contribution à l'histoire des réseaux sous la Troisième République (1880-1914)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008 (voir par exemple le compte rendu de Danielle Tartakowsky dans *Histoire@Politique*, 9, 2009).

⁹ La notion d'encastrement a été reprise, en sociologie économique et bien au-delà, de Mark Granovetter, « Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness », *American Journal of Sociology*, 91, 1985, pp. 481-510, pour désigner des phénomènes souvent très différents de ceux envisagés par cet auteur. Lui-même présente de façon très claire sa vision de ce qu'une approche en termes de réseaux peut apporter dans « The Myth of Social Network Analysis as a Special Method in the Social Sciences », *Connections*, 13, 2, 1990, pp. 13-16, où il écrit pourtant : « I am not a networker ! ». Il serait facile et sans doute fécond de transposer en histoire politique sa double critique des visions « sous-socialisée » et « sur-socialisée » de l'économie, qui l'amène à plaider pour l'apport heuristique de la notion de réseau. La première, où le marché fonctionne seul et sans à-coups, renverrait sans doute à une histoire purement institutionnelle et la seconde, où les individus suivent de façon évidente des normes sociales et culturelles, à une histoire des cultures politiques trop simple, donc déterministe.

Texte à paraître dans *L'histoire politique en renouveau*, ouvrage issu du [séminaire du CHPP](#).

rigueur, devrait permettre de définir un réseau. Lorsque le mot « réseau » vient sous la plume, on peut ainsi toujours se demander si le terme « groupe », éventuellement qualifié (du point de vue du niveau d'organisation, du caractère conscient ou non de l'appartenance, des critères de regroupement, des objectifs...) ne serait pas plus approprié et, dans le cas contraire, quelles connotations précises on souhaite amener avec le terme « réseau » – des connotations qui, pour éviter tout malentendu, gagneraient alors à être explicitées par un adjectif qualificatif ou un nom plus précis.

Enfin, dans le langage courant, un réseau désigne souvent, sinon une organisation, du moins un ensemble bien défini auquel on « appartient » ou non, voire qui, de plus, « appartient », ou du moins renvoie à une ou quelques personnes : untel était-il « dans le réseau de » François Mitterrand, par exemple ? Or cette question n'a justement aucun sens du point de vue de l'« analyse de réseaux » comme méthode d'étude de données (sociologiques, historiques ou autres), pour laquelle un réseau est un ensemble de liens et de non-liens entre des personnes, qui n'a pas d'autre frontière *a priori* que celle du terrain observé¹⁰. Un réseau n'est pas une liste de noms à laquelle on « appartiendrait » ou non, qui plus est de façon exclusive, suivant la métaphore, d'ailleurs assez peu adaptée à ce type d'objets clientélares, de l'adhésion au parti politique.

Cela ne veut pas dire que l'analyse de réseaux ne peut pas servir à identifier des groupes informels plus ou moins cohésifs, plus ou moins exclusifs, offrant plus ou moins d'intersections. Au contraire, c'est bien là une des vertus de ces méthodes. Mais cela veut dire que, si chacun appartient de façon univoque au « réseau d'Untel », il y a probablement des façons simples de le prouver sans recourir à un traitement formel. L'analyse de réseaux peut véritablement apporter quelque chose de nouveau en histoire quand les liens que l'on reconstitue dessinent une figure embrouillée, équivoque, et pourtant structurée par des hiérarchies ou des frontières, qu'elle permet de mettre en évidence et, avec l'aide évidemment d'une étude plus qualitative, de mieux comprendre. Ainsi, si plusieurs îlots relativement distincts et cohésifs apparaissent dans un ensemble de liens et de non-liens, on leur applique un nom approprié – « composante connexe », « clique », etc., car il y a plusieurs façons de les définir, dont chacune a un sens substantiel – : on ne les appelle pas « réseaux ». Les logiciels ne visent pas à le reconstituer (ils ne trouvent pas « le réseau » dans les sources : c'est le travail de l'historien que d'y pister les liens pertinents !) ni à le cartographier, dans le sens où il existerait une et une seule représentation, mais bien à nous aider à l'explorer, à en abstraire telle ou telle caractéristique : a-t-on quelque chose de plutôt fragmenté, de plutôt centralisé ? Où passent les frontières (souvent, en pratique, au moins aussi intéressantes que les liens) ? Qui sont les intermédiaires indispensables ?... Loin d'être une boîte dans la quelle on rangerait des individus, le réseau est alors vu comme le résultat toujours changeant d'un ensemble de proximités héritées ou construites, d'interactions, d'échanges dont peuvent finir par émerger des positions de pouvoir et des possibilités de mobilisation, mais aussi des exclusions ou des conflits.

Par ailleurs, le réseau observé n'est « le réseau de quelqu'un » que si on l'observe à partir de cette personne, si cela s'impose du fait de la source : par exemple si on fait la liste des correspondants d'un homme politique, des contributeurs de sa campagne électorale, des auteurs qu'il cite dans ses discours... Cela ne veut pas dire qu'il contient la totalité des contacts sociaux de cet acteur (nous avons tous un nombre très élevé de contacts, connaissances, relations... de toutes sortes, et il est assez vain d'en tenter un recensement exhaustif), ni que celui-ci peut forcément mobiliser tous ceux avec qui il est connecté dans n'importe quel but.

¹⁰ Pour une introduction non technique à cette méthode, qui en fait bien ressortir les enjeux sociologiques, voir Pierre Mercklé, *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, 2004.

Texte à paraître dans *L'histoire politique en renouveau*, ouvrage issu du [séminaire du CHPP](#).

L'enjeu de l'analyse sera bien plutôt, alors, de comprendre quelles parties de ce « capital relationnel » il a pu utiliser dans des circonstances précises, et quelles autres se sont avérées rétives ou inefficaces, du fait de leurs implications dans d'autres relations concurrentes ou de contraintes d'un type tout différent. Pour ce type d'analyse, si une approche qualitative détaillée est souvent plus fructueuse qu'une quantification qui risque de laisser trop de dimensions de côté, on peut gagner à s'inspirer des méthodes mises au point par des sociologues d'horizons variés pour rendre compte non seulement de l'existence du « capital relationnel », mais aussi des modalités pratiques de son activation – ou de l'échec à l'utiliser¹¹. Cette approche partant d'un acteur pour essayer de reconstituer tous ses liens d'un certain type, leur évolution ou leur activation, ne nécessite pas de sources exceptionnelles ; elle peut souvent s'avérer très heuristique, pour peu que l'on envisage des formes de lien appropriées aux sources et au personnage étudié (nul n'est totalement isolé...). Il faut toutefois s'en servir pour ce qu'elle peut donner et ne pas se laisser prendre par une certaine fascination du réseau : par construction, celui ou celle qu'on observe y apparaîtra au centre, et souvent à la jonction de milieux variés. Combien d'articles évoquent ainsi Untel, « au cœur des réseaux et des influences », sans avoir prouvé l'exceptionnalité de cette position, mais en la déduisant, de façon quelque peu tautologique, d'une étude partant de cet individu... Observer qu'un homme politique « a un large réseau » ou semble « très central » ne saurait contribuer à expliquer telle ou telle forme de succès ou d'influence si on ne précise pas des points de comparaison (qui a un réseau moins large ou est moins central, et de quel point de vue ?) ou un mode de construction des données qui permette d'échapper à ces évidences (en envisageant des sources qui ne soient pas centrées sur une seule personne, qui permettent de connaître les relations entre ses contacts, par exemple).

Pour lutter contre ces usages paresseux, voire ces surinterprétations de la notion de réseau, il peut être intéressant d'explorer des articles utilisant des méthodes formelles¹² d'analyse de réseaux, même si l'on n'envisage pas soi-même d'apprendre les techniques et logiciels correspondants ; pour certains types de données, il est d'ailleurs tout à fait possible d'employer à bon escient les concepts précis (par exemple les définitions de la centralité) mis au point dans cette littérature sans se lancer dans un traitement informatique. En outre, souvent, lorsqu'on travaille sur des groupes de taille assez réduite, les traitements les plus simples sont les plus utiles. L'intérêt des travaux d'analyse de réseaux est qu'ils prennent de plus en plus comme *point de départ*, et non pas comme conclusion, l'idée que les phénomènes d'interaction ou le niveau « méso » (ni purement individuel, ni complètement macroscopique ou déterministe) sont importants, et qu'ils essaient ensuite de spécifier *comment fonctionnent précisément* ces mécanismes d'interaction, à quel point ils peuvent causer tel ou tel comportement ou résultat, mais aussi comment ils naissent et se maintiennent, par une action volontaire ou non. « Le réseau » n'est alors pas une explication globale qui arrive *in fine*, mais une forme complexe qu'il faut essayer de mieux comprendre : on peut alors se demander par exemple pourquoi et comment les acteurs investissent dans tel type de lien, parviennent (ou pas) à l'établir, à l'entretenir ou à le mobiliser à leur profit. De ce fait, en outre – et

¹¹ Voir notamment Claire Bidart, « Dynamiques des réseaux personnels et processus de socialisation : évolutions et influences des entourages lors des transitions vers la vie adulte », *Revue française de sociologie*, 49, 3, 2008, pp. 559-583 ou Michel Grossetti, « Une méthode narrative quantifiée d'analyse des mobilisations de relations », dans *Nouvelles approches, nouvelles techniques en analyse des réseaux sociaux*, actes de la Journée d'études du réseau thématique 26 de l'Association française de sociologie, 2008, pp. 96-112, en ligne, http://clerse.univ-lille1.fr/spip/IMG/pdf/je_actes_rt26.pdf, et, pour une application en histoire, les communications de Claire Tignolet et d'Héloïse Boucher à la journée « Hypothèses » précitée.

¹² Au sens de Charles Tilly, « Observations of Social Processes and Their Formal Representations », *Sociological Theory*, 22, 4, 2004, pp. 595-602.

Texte à paraître dans *L'histoire politique en renouveau*, ouvrage issu du [séminaire du CHPP](#).

contrairement à ce qu'indiquerait la table des matières du présent ouvrage –, le réseau apparaît moins comme un *objet* ou une classe d'objets à part que comme une *approche* ou une famille d'approches, qui peut permettre d'éclairer des situations, et en particulier des situations politiques, très variées.

Quels réseaux en histoire politique ?

Si je m'en suis tenue jusqu'ici à un discours assez abstrait, c'est que l'analyse de réseaux est bien une méthode formelle, qui vise à mettre en évidence des motifs (*patterns*) nés d'ensembles complexes de relations : des positions, ou encore des frontières, qui peuvent devenir des ressources ou des contraintes pour les individus. Elle peut de ce fait s'appliquer à des types de liens, et donc de sources et de phénomènes, très variés et contribuer à les éclairer de façon nouvelle. Il s'agit maintenant de voir plus concrètement comment l'histoire politique peut en bénéficier.

Discours

Pour commencer par le terrain peut-être le moins exploré jusqu'ici par cet type de recherches, le vocabulaire lui-même, et notamment le vocabulaire politique, peut être considéré en termes de liens, de proximités ou de distances, qui s'établissent entre les mots eux-mêmes : c'est ainsi que le voit la lexicométrie, encore trop ignorée des historiens¹³. On peut aussi appliquer plus directement l'analyse de réseau au contenu de textes pour en faire émerger des lectures historiquement instructives. C'est ainsi que Charles Tilly a exploré la structure des revendications présentes dans des milliers de pétitions britanniques des XVIII^e et XIX^e siècles : en extrayant les désignations d'acteurs, individuels ou collectifs (« les ouvriers », « la couronne », « le Parlement », « les lords », un lord particulier...) et les verbes qui les mettent en relation (« demander à », « attaquer », « contrôler »...), il arrive à montrer l'évolution de la vision du système politique exprimée par ces pétitions, ce qui lui permet notamment de discuter la notion de « parlementarisation »¹⁴.

Autre piste, plus parcourue mais toujours féconde si l'on sort des comptages les plus simplistes d'« importance » pour prendre les sources au sérieux : l'étude des citations, voire des co-citations, répandue en histoire des sciences (et pas seulement dans une visée d'évaluation), mais qui a pu aussi servir à étudier la jurisprudence¹⁵ et dont on voit bien le potentiel pour le traitement de discours politiques ou encore de Mémoires : de qui se réclame-t-on ? Et qui cite-t-on ensemble, souvent ou au contraire très rarement ? Ainsi le moderniste Thierry Rentet a-t-il tiré de multiples enseignements de l'étude de la correspondance d'Anne de Montmorency et des mentions mutuelles entre les membres de sa « clientèle » pour mieux

¹³ Malgré notamment l'appel pionnier d'Antoine Prost, « Les mots », dans René Rémond (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Le Seuil, Paris, 1996 [1^{re} éd. 1988], pp. 255-285. [À propos des applications plus récentes, on peut se référer aux contributions d'Antoine Prost et de Juliette Rennes dans le présent ouvrage.](#)

¹⁴ Charles Tilly, « Parliamentarization of popular contention in Great Britain, 1758-1834 », *Theory and Society*, 26, 2/3, 1997, pp. 245-273. Robert Franzosi a appliqué la même méthode dans de nombreux travaux portant notamment sur la montée du fascisme en Italie. Voir par exemple Robert Franzosi, *Quantitative Narrative Analysis*, Beverly Hills, Sage, 2009.

¹⁵ Voir par exemple Douglas R. White and H. Gilman McCann, « Cites and Fights: Material Entailment Analysis of the Eighteenth-Century Chemical Revolution », dans Barry Wellman et Steven Berkowitz (dir.), *Social Structures: A Network Approach*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, pp. 380-399, ou de nombreux articles d'Yves Gingras, comme « The Collective Construction of Scientific Memory: The Einstein-Poincaré Connection and Its Discontents, 1905-2005 », *History of Science*, 46, 1, 2008, pp. 75-114 ; et Peter Harris, « Structural Change in the Communication of Precedent among State Supreme Courts, 1870-1970 », *Social Networks*, 4, 3, 1982, pp. 201-212.

Texte à paraître dans *L'histoire politique en renouveau*, ouvrage issu du [séminaire du CHPP](#).

comprendre le fonctionnement politique du patronage¹⁶. Les index disponibles pour les versions numérisées (ou non) d'un nombre croissant de très belles sources contemporaines devraient permettre des travaux dans le même esprit, prolongeant par exemple les comptages effectués par Noëlline Castagniez dans le *Journal du septennat* de Vincent Auriol¹⁷. Ainsi, dans la thèse en cours d'Odile Gaultier-Voituriez sur la correspondance d'Étienne de Nalèche à Pierre Lebaudy, bien qu'on n'ait accès qu'à deux partenaires, l'index permet de dessiner une partie de « leurs réseaux » : non pas forcément ceux qu'ils fréquentent, mais ceux qu'ils associent en écrivant (les noms qui apparaissent dans la même page ou phrase, ou encore les noms associés à certains thèmes) : tout cela nous informe, *a minima*, sur leur représentation des cercles sociaux qui les entourent, alors qu'une simple lecture ne permettrait pas de rendre compte de ces informations trop riches.

Carrières

On peut également réfléchir en termes de réseaux, peut-être plus classiquement, à partir de données sur les carrières, les positions tenues par des acteurs politiques, qu'il s'agisse de mieux comprendre les institutions entre lesquelles ils circulent par l'étude de leurs mouvements, ou bien de traquer les liens interpersonnels nés d'expériences dans des postes proches et qui peuvent être ensuite réactivés. Cette stratégie de recherche prosopographique n'a bien sûr rien de nouveau pour les historiens, comme le met en évidence, entre bien d'autres exemples, le récent numéro d'*Histoire@Politique* consacré aux « entourages des chefs de l'État de Mac-Mahon à Valéry Giscard d'Estaing » (n° 8, 2009). Le mot « entourage » étant ici pris, à la base, dans le sens assez formel de l'équipe formant l'équivalent d'un cabinet, il s'agit de comprendre comment elle est recrutée et si possible quelle importance le passage de certains par un tel entourage peut avoir d'une part pour les décisions du chef de l'État, d'autre part pour la carrière future des intéressés. Comme pour toute méthode formelle, on peut se passer ici d'analyse de réseaux, soit qu'une étude qualitative de certaines figures en dise déjà beaucoup, soit que l'on préfère réaliser des comptages, par exemple sur les diplômes détenus. Et une approche en profondeur des cas est nécessaire pour comprendre que bien des « effets de réseaux » peuvent s'entrecroiser, par exemple que ce n'est pas un lien unique, mais un processus complexe et en partie accidentel qui peut « expliquer » l'entrée de Michel Jobert au cabinet de Georges Pompidou¹⁸. Il ne s'agit donc pas de dire qu'une formalisation de ces logiques de réseaux est toujours nécessaire. Mais, lorsqu'on veut bien s'y prêter, elle peut aussi apporter, de par son systématisme et son caractère « symétrique » (prenant également en compte les échecs et les absences de liens, trop souvent négligés dans la narration), des résultats supplémentaires, un affinement, voire l'invalidation de certaines intuitions.

Ainsi, il est possible, par exemple, de mettre au jour la hiérarchie implicite entre commissions parlementaires à partir de la circulation des élus entre elles¹⁹, ou encore de définir finement des formes de patronage au sein d'un système soviétique officiellement bureaucratique, culminant dans une hiérarchie unique²⁰. Dans ce dernier cas, si l'auteur identifie ainsi des

¹⁶ Thierry Rentet, « Network Mapping: Ties of Fidelity and Dependency among the Major Domestic Officers of Anne de Montmorency », *French History*, 17, 2, 2003, pp. 109-126.

¹⁷ Noëlline Castagniez, « L'entourage de Vincent Auriol : au service d'une stratégie présidentielle », *Histoire@Politique*, 8, 2009.

¹⁸ Sabrina Tricaud et Émilie Willaert, « Les cabinets de Georges Pompidou à Matignon et à l'Élysée (1962-1974) », *Histoire@Politique*, 8, 2009.

¹⁹ John F. Padgett, « Mobility as control: Congressmen through committees », dans Ronald L. Breiger (dir.), *Social mobility and social structure*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, pp. 27-58.

²⁰ John P. Willerton, « Patronage networks and coalition building in the Brezhnev era », *Soviet Studies*, 39, 2, 1987, pp. 175-204. Pour l'application très fine d'une démarche similaire à la construction du Parti communiste chinois et à l'Internationale communiste, voir la communication de Jérémie Tamiatto à la journée « Hypothèses »

Texte à paraître dans *L'histoire politique en renouveau*, ouvrage issu du [séminaire du CHPP](#).

factions plus ou moins organisées autour d'un personnage dominant (un « réseau de Brejnev » par exemple), l'intérêt de l'analyse est aussi de montrer que la structure interne de ces factions, plus ou moins pyramidale, ainsi que les critères qui fondent l'appartenance à l'une d'entre elles sont très hétérogènes. Cela peut aider à comprendre, ensuite, à partir de ces « positions organisationnelles » qui sont le fruit d'histoires personnelles, la construction de coalitions et la structuration de l'agenda politique.

Bien sûr, la plupart des articles d'analyse de réseaux centrés explorent plutôt des liens non pas entre des mots, des textes ou des positions institutionnelles, mais directement entre des personnes, et ces liens sont ceux qu'on a plus souvent en tête quand on parle de réseaux : familiaux, d'échange économique, de sociabilité... Dans ce cas, l'idée sous-jacente lorsqu'on en vient à utiliser la notion de réseau est souvent de montrer l'importance de ces liens, par rapport à des motivations, des ressources ou des formes de collectif considérées comme plus légitimes (idéologie, formation, expérience, appartenance à un parti...) : prendre en compte « le réseau » permettrait alors de mieux comprendre telle ou telle logique d'alliance ou tel ou tel succès individuel. C'est ici, avec l'irruption de liens « privés » dans des activités « publiques » (même si ces termes mériteraient une définition plus précise), que l'on peut revenir à la question des groupes d'influence – et que l'on est confronté au risque de surinterpréter les données « de réseau », voire de tomber dans la théorie du complot. Le recours à la formalisation, c'est-à-dire à une précision rigoureuse des hypothèses et des points de comparaison envisagés, n'en est que plus intéressant. En effet, lorsqu'on cherche à prouver de façon formalisée que « les réseaux jouent un rôle », on est amené à préciser de quels liens exacts on parle et de quelle façon ils sont supposés influencer, ce qui peut mener à des résultats non triviaux.

Un exemple classique est l'étude de l'arrivée au pouvoir des Médicis à Florence, qui conclut à l'importance des phénomènes de réseaux, non pas parce que cette famille aurait simplement eu plus de liens que les autres (ce sont à la fois des alliances matrimoniales et des liens économiques qui sont envisagés), « à la Facebook », mais du fait de la structure particulière de ces liens, qui lui donnait accès à des interlocuteurs plus variés. Cette structure n'était pas au départ le produit d'une stratégie de conquête du pouvoir (les Médicis étant en fait plutôt contraints de diversifier leurs liens), mais a pu *in fine* être utilisée dans ce but²¹. D'autres articles explorent diverses variantes de la même question générale : vaut-il mieux, à un moment, pour peser, être bien connecté, voire dominant, à l'intérieur d'un groupe assez densément connecté par ailleurs et s'identifiant comme groupe, ou bien faire figure d'intermédiaire entre des milieux différents ?²² La réponse dépend évidemment du contexte, du type de liens et d'action politique envisagé, mais il est intéressant de tenter une étude systématique pour l'obtenir.

On voit ici l'intérêt d'une reconstitution visant l'exhaustivité sur certains types de liens, qui permet de se représenter les positions mutuelles des acteurs. Même avec une documentation moins riche, se poser sérieusement une question très classique comme « dans quelle mesure les liens familiaux pèsent-ils sur des carrières institutionnelles ? » et se donner les moyens d'y répondre quantitativement permet de réfuter certaines idées reçues liées à la tentation de se focaliser sur l'histoire de quelques dynasties célèbres, mais aussi de spécifier dans quels lieux,

précitée.

²¹ John F. Padgett et Christopher K. Ansell, « Robust action and the rise of the Medici, 1400-1434 », *American Journal of Sociology*, 98, 6, 1993, pp. 1259-1319.

²² Un autre exemple intéressant est donné par Henning Hillman, « Localism and the Limits of Political Brokerage: Evidence from Revolutionary Vermont », *American Journal of Sociology*, 114, 2, 2008, pp. 1259-1319.

Texte à paraître dans *L'histoire politique en renouveau*, ouvrage issu du [séminaire du CHPP](#).

à quels moments et par quels mécanismes certains liens peuvent jouer, quand, ailleurs, les relations privées semblent plutôt être le produit des voisinages institutionnels que l'inverse²³.

Mobilisations

Ces interrogations en termes de réseaux sur les liens du privé et du politique n'interviennent bien sûr pas seulement dans les études des « élites » ou des « décideurs ». C'est même à propos des mouvements sociaux que les sociologues ont le plus réfléchi sur la façon de prendre en compte les relations, y compris sur des terrains historiques, et donc que l'histoire politique a le plus à gagner à prendre en compte leurs travaux. Certes, il peut arriver que l'on se mobilise en suivant l'exemple d'amis, de parents, de voisins ou de collègues. Mais qu'en est-il lorsque ces influences potentielles s'avèrent conflictuelles, ou encore dans une situation de guerre, de révolution ou de répression, quand l'enjeu de la mobilisation n'a rien d'anodin ? Il n'y a évidemment pas de réponse générale, mais des travaux fondés sur l'exploitation intensive de sources variées, qu'il s'agisse du 1848 allemand, de la Commune de Paris ou du *Freedom summer* des droits civiques en 1964²⁴, proposent à la fois des stratégies de recherche adaptées à ces questions et des hypothèses théoriques. Celles-ci lient notamment la notion de réseau et celle, tout aussi complexe, d'identité. En effet, si l'on pense que chacun/e dispose d'un répertoire varié d'identités (de genre, de classe, de métier, politique, régionale, nationale...), et que la hiérarchie changeante qui s'établit entre elles peut jouer un rôle important dans les processus de mobilisation, il paraît logique de prendre en compte, pour étudier ces derniers, le type et la fréquence des relations entretenues avec d'autres individus qui revendiquent ces mêmes identités, ou bien des identités opposées. Plus profondément, la notion d'identité, qui implique la définition d'un « eux » et d'un « nous », est elle-même relationnelle. Sans procéder à une analyse formelle de réseaux, la thèse récente de Johanna Barasz sur les vichysto-résistants, par exemple, tient compte de ces apports théoriques pour réfléchir sur l'évolution conjointe des liens, des représentations de soi et des engagements politiques²⁵.

Enfin, l'étude de l'action politique collective en termes de réseaux peut viser non pas à mettre au jour des liens « privés » qui interféreraient avec le politique, mais à rendre compte des phénomènes de multi-appartenance et de leurs effets sur la structuration des mouvements sociaux ou politiques – comme des courants intellectuels qui leur sont souvent liés. Là aussi, la description de « cumulards » peut prendre un tour dénonciateur, auquel un recensement précis des moments de cumuls, ou encore des *cursus honorum* ou des circulations d'adhérents entre organisations, permet finalement d'opposer des résultats plus nuancés. À partir de données souvent assez simples à collecter, comme des listes de membres ou de dirigeants d'organisations, de participants ou d'intervenants dans des congrès ou conférences, d'auteurs écrivant régulièrement dans des revues, il est possible de donner un panorama pour situer une étude monographique, par exemple celle d'une association, mais aussi de répondre à des

²³ Claire Lemerrier, « Liens privés et régulation de l'économie : la famille et l'institution (Paris, XIX^e siècle) », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 33, 2, 2006, pp. 23-53.

²⁴ Carola Lipp et Lothar Krempel, « Petitions and the social context of political mobilization in the Revolution of 1848/49. A microhistorical actor centered network analysis », *International Review of Social History Supplement*, 9, 2001, pp. 151-170 ; Roger V. GOULD, *Insurgent Identities. Class, Community and Protest in Paris from 1848 to the Commune*, Chicago, University of Chicago Press, 1995 ; Doug McAdam & Ronnelle Paulsen, « Specifying the relationship between social ties and activism », *American Journal of Sociology*, 99, 3, 1993, pp. 640-667. Pour un bilan plus général, plus récent, mais moins historiques sur les réseaux en sociologie des mouvements sociaux, voir Mario Diani et Doug McAdam (dir.), *Social Movements and Networks. Relational Approaches to Collective Action*, Oxford, Oxford University Press, 2003.

²⁵ Johanna Barasz, *De Vichy à la Résistance, les vichysto-résistants 1940-1944*, thèse de doctorat d'histoire, IEP de Paris, dir. Jean-Pierre Azéma, 2010.

Texte à paraître dans *L'histoire politique en renouveau*, ouvrage issu du [séminaire du CHPP](#).

questions plus générales, par exemple sur le degré d'internationalisation d'un milieu ou sur la datation de ses moments de recomposition.

Ainsi, l'étude conjointe des mouvements, très variés, d'opposition dans la Pologne communiste permet de comprendre ce qui rend possible l'émergence de Solidarnosc à un moment précis ; celle des mouvements féminins de réforme sociale (en l'espèce aux États-Unis, au début du XX^e siècle) permet de donner une réponse précise à l'éternelle question de la place des mouvements féministes en leur sein ; celle des clubs, cercles et associations culturelles d'Amsterdam et de La Haye au XIX^e siècle donne quelques clés sur les modes d'accès au pouvoir local et surtout souligne à quel point cette « société civile » est clivée et inégalitaire ; enfin, celle du monde complexe des « néo-libéraux » français de l'entre-deux-guerres met notamment en évidence le rôle crucial de Louis Rougier, un intellectuel relativement marginal si l'on se place du point de vue de la postérité de son oeuvre, mais à qui des liens variés donnèrent, à un moment, une position d'intermédiaire clé²⁶.

Réfléchir sur des liens

Que retenir de ces quelques exemples ? Sans doute qu'il reste beaucoup à faire, parce qu'une approche en termes de réseaux, formalisée ou non mais rigoureuse, semble pouvoir s'adapter tant aux études de carrières ou de discours politiques qu'à celles d'associations ou de mouvements moins formalisés. Également que les historiens auraient beaucoup à apporter en la matière, car l'étude de la dynamique des réseaux, du travail d'entretien qu'ils supposent lorsque les acteurs les construisent et les utilisent consciemment, ou encore, précisément, de la conscience ou non que les acteurs ont des liens qu'ils pourraient utiliser ou de leur position dans un ensemble de relations, arrivent tout juste sur l'agenda des sociologues, alors que la fréquentation des sources historiques conduit directement à se poser ces questions.

Et enfin que la lecture de travaux formalisés peut conduire à se poser des questions avant d'employer le mot « réseau », même lorsque l'on travaille de façon plus qualitative. C'est là peut-être la « boîte à outils » la plus utile que l'on peut retirer des travaux de sociologie. Si l'on parle d'un lien (potentiellement important) entre deux individus ou entre deux organisations, comment le définit-on ? Quelles sources nous permettent de penser qu'il existe ? Le considérons-nous spontanément comme une contrainte ou comme une ressource ? Est-il créé par une interaction, un échange concret mais peut-être ponctuel (co-signer un article, verser une somme pour une campagne) ou relève-t-il de la proximité qui implique un potentiel d'interaction à plus long terme (être cousins, anciens élèves d'une même école) ? Peut-on évaluer son intensité (par comparaison avec d'autres), le dater, envisager son évolution dans le temps, voire le moment où il perd sa signification ? Est-il né plus facilement parce que les deux individus se ressemblaient (en termes d'origine régionale par exemple) ou au contraire étaient complémentaires (en termes de ressources) ? Vient-il compléter d'autres liens, unissant les mêmes individus ou d'autres, qui pourraient avoir facilité sa création ? Peut-

²⁶ Maryjane Osa, *Solidarity and contention. Networks of Polish opposition*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2003 ; Naomi Rosenthal, Meryl Fingrutd, Michele Ethier, Roberta Karant and David McDonald, « Social movements and network analysis: A case study of nineteenth-century women's reform in New York State », *American Journal of Sociology*, 90, 1985, p. 1022-1054 ; Jean Hein Fumée, « Fostering democracy? Social clubs and cultural associations in nineteenth-century Amsterdam and The Hague », texte présenté à l'atelier « Historical Trajectories of contemporary societies. The development of civil society in Europe from the Middle Ages until today », Anvers, 2009 ; François Denord, « Genèse et institutionnalisation du néo-libéralisme en France (années 1930-années 1950) », thèse de doctorat de sociologie, EHESS, dir. Rémi Lenoir, 2003 (le chapitre évoqué ici est absent de la version publiée de la thèse, mais une version enrichie de ses résultats est à paraître sous le titre « Méthodes d'analyse structurales et capital social. L'exemple des néo-libéraux français de l'entre-deux-guerres »). Nombre de recherches similaires sont en cours, par exemple dans le prolongement de la thèse de Christophe Capuano sur les organisations familialistes.

Texte à paraître dans *L'histoire politique en renouveau*, ouvrage issu du [séminaire du CHPP](#).

il être envisagé comme la cause, ou plutôt comme la conséquence, de l'accession à un poste ou d'une prise de position idéologique ? L'étude qualitative d'un seul lien peut ainsi aller très loin, si l'on n'écluse pas ces questions pour sauter aux conclusions sur « le réseau »... Et, dans les cas une définition rigoureuse et des sources suffisantes permettent d'envisager de façon formalisée tout un ensemble de liens entre acteurs, s'ouvrent encore de nouvelles interrogations, sur les frontières, les centres, les périphéries de ce réseau, les ressorts de son évolution, ses liens avec les appartenances, les identités, les discours, et enfin la conscience qu'en ont, ou pas, les acteurs concernés.

À propos de groupes et d'influence

La « boîte à outils » des réseaux peut donc dans une certaine mesure servir aussi à spécifier ce que l'on dit quand on parle de groupes d'influence : en effet, ce sont bien des interactions qui sont en jeu, au moins à deux niveaux différents. On peut d'une part se demander ce qui fonde le « groupe », plus ou moins formellement organisé : une adhésion, impliquant l'existence d'une personne morale ? un lien personnel de tous à un même dirigeant ? des relations plus horizontales, clivant ou non le groupe en factions ? et tout cela sur quelle base : l'intérêt, la défense d'une cause, des relations préalables d'un autre type ?... Si l'on en revient à l'ouvrage dirigé par Gérard Bossuat, cité en introduction, on constate qu'en évoquant dans son titre les « groupes d'influence et [l]es acteurs de l'unité européenne », il traite à la fois de personnes, de leurs « réseaux personnels », de structures plus institutionnelles comme des fondations ou partis et d'organisations non moins formelles mais considérées comme plus « privées », comme la franc-maçonnerie : c'est aussi sur la comparaison entre de tels modes d'action plus ou moins collective que l'on peut choisir faire porter l'analyse. On pourrait faire la même remarque pour l'ouvrage de référence de l'histoire française des groupes de pression²⁷. D'autre part, la notion d'influence implique un lien entre un sujet, le groupe (ou un de ses représentants ?) et un objet plus ou moins défini. Quel est donc cet objet ? S'agit-il d'influencer celui qui décide (le Parlement ou un autre acteur politique), l'« opinion publique » – et définie comment ? – ou encore un tiers acteur que l'on pense influencer sur ceux-ci et qui pourrait donc jouer le rôle d'intermédiaire, comme la rédaction d'un journal ?

Reste enfin, question qui n'est pas mince, à qualifier, voire quantifier l'influence elle-même, comme action ou, souvent, comme résultat – ce qui implique en général de prendre conscience que la tentative d'influencer n'a pas lieu dans un vide social, mais doit s'affronter à d'autres influences et plus largement à d'autres raisons de décider. Vaste programme, qui explique peut-être la grande prudence de la science politique française face à cette notion d'influence, à laquelle Michel Offerlé, par exemple, propose de substituer une focalisation sur l'« accès » aux acteurs à influencer. C'est dire que si l'on peut mesurer une des conditions cruciales de l'influence, la mesure directe de celle-ci reste inaccessible²⁸. Au contraire, les études américaines en matière de politiques publiques, beaucoup plus souvent quantitatives et normatives, n'ont cessé de mesurer l'influence, des *think tanks* par exemple, en particulier à partir de citations comptées dans différents médias ou dans des documents parlementaires²⁹.

²⁷ Jean Garrigues (dir.), *Les groupes de pression dans la vie politique contemporaine en France et aux États-Unis de 1820 à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002.

²⁸ Michel Offerlé, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien, 1998 [1^{re} éd. 1994] et *Sociologie des organisations patronales*, Paris, La Découverte, 2009. Pour des études empiriques récentes mettant en avant cette notion d'accès, voir Hélène Michel (dir.), *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne. Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2005.

²⁹ Donald E. Abelson, *Do think tanks matter ? Assessing the impact of public policy institutes*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2002 ; Andrew Rich, *Think tanks, public policy and the politics of expertise*,

Texte à paraître dans *L'histoire politique en renouveau*, ouvrage issu du [séminaire du CHPP](#).

Bien évidemment, une citation ne dit pas tout, et on pourrait arguer que les influences les plus profondes sont souvent celles qui n'ont plus besoin de se dire – ou au contraire que l'on peut citer, voire se croire influencé, sans avoir compris, ou en retournant le propos d'un auteur. C'est toute la question de la réception – loin d'être passive, comme l'ont montré les études en matière d'art, de littérature ou de médias, mais aussi plus récemment en histoire politique³⁰ – qui est ici posée.

Il reste que, si l'on veille à ne pas les surinterpréter, les études de citations, mais aussi de tirages, par exemple, ou celles qui prennent en compte la fréquence, la répartition géographique ou la fréquentation de réunions de propagande³¹ peuvent ajouter beaucoup à une présentation plus classique des acteurs supposés influents, qui se contente trop souvent de juxtaposer le contenu des discours de l'« influent » et de l'« influencé » pour conclure à un lien, sans s'attacher aux moyens concrets de la transmission de mots, d'idées ou de préconisations. Comme je l'ai fait ici à propos de « réseaux », Guillaume Courty, auteur de plusieurs bilans très critiques des recherches sur ce sujet, incite ainsi les chercheurs à aller au-delà de termes écrans comme « lobbying » pour envisager ce qui se passe concrètement : « Le plus souvent le simple verbe "communiquer" aurait amplement suffi [...]. Dans d'autres cas, il faudrait utiliser les verbes "convaincre", "rencontrer", "informer", "séduire", "gêner", "menacer"... ou saisir un procureur en utilisant son code pénal. [...] Si le travail sur les verbes est harassant, peut-on faire le lexique des substantifs qui contiennent cette substance : colloque, courrier, e-mail, déjeuner, cadeau, invitations, billets... ? »³²

À travers cette question des outils de l'influence, on peut aussi lire une préoccupation formulée autrement par des politistes travaillant sur le sujet³³ : qu'est-ce qui s'échange dans de tels liens ? Si, dans le cas le plus simple, l'« influencé » décide par exemple de modifier son vote, qu'obtient-il en retour ? Cela peut être bien sûr de l'argent, et des travaux classiques ou récents ont permis une exploration sérieuse de tels (parfois mythiques) financements plus ou moins avoués³⁴. Mais cela peut être aussi de l'information, une expertise difficile à obtenir autrement, ce qui tend souvent à brouiller les frontières de « l'influence » comme stratégie menée par celui qui influence : loin d'être passif, l'« influencé » peut avoir sollicité l'intervention qui finalement le fait changer d'avis. Les « répertoires »³⁵ d'action des « groupes

Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

³⁰ Nicolas Mariot, « Qu'est-ce qu'un "enthousiasme civique" ? Sur l'historiographie des fêtes politiques en France après 1789 », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 63, 1, 2008, pp. 113-139.

³¹ Ainsi le livre de David Todd, *L'identité économique de la France. Libre-échange et protectionnisme 1814-1851*, Paris, Grasset, 2008, qui conserve par ailleurs une optique assez « diffusionniste » (en étudiant peu les réactions de l'« opinion publique »), renouvelle-t-il l'histoire des idées politiques et économiques de cette période par son attention au moyens concrets de la propagande.

³² Guillaume Courty, « 2010 : L'an I du lobbying en France ? », *Le Monde.fr*, 8 janvier 2010. Voir aussi Guillaume Courty, *Les groupes d'intérêt*, Paris, La Découverte, 2006 et sa contribution à la journée d'étude précitée sur les patronats européens, à propos de « La sociologie politique européenne des groupes d'intérêts ».

³³ Voir par exemple le numéro thématique Wolfram Kaiser (dir.), « Networks in European Union Governance », numéro thématique du *Journal of Public Policy*, 29, 2, 2009.

³⁴ Jean-Noël Jeanneney, *L'argent caché. Milieux d'affaires et pouvoirs politiques dans la France du XX^e siècle*, Paris, Fayard, 1981 ou les travaux de Jean Garrigues, par exemple *La République des hommes d'affaires 1870-1900*, Paris Aubier, 1997. La corruption et le financement électoral font également l'objet d'un fécond regain d'intérêt en science politique : voir notamment Philippe Bézès et Pierre Lascombes, « Percevoir et juger la corruption politique », *Revue française de science politique*, 55, 5-6, 2005, pp. 757-785 ; Éric Phélippeau et Pascal Ragouet, « Argent et politique. Une relecture sociologique des comptes financiers des législatives de mars 1993 », *Revue française de sociologie*, 48, 3, 2007, pp. 519-554 ; Gilles Favarel-Garrigues, « La lutte anti-corruption, de l'unanimité internationale aux priorités intérieures », *Droit et Société*, 72, 2009, pp. 275-359.

³⁵ Suivant le concept introduit par le sociologue et historien Charles Tilly. Sur ses applications, y compris en histoire, voir Michel Offerlé « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIII^e-XXI^e siècles) », *Politix*, 81, 1, 2008, pp. 181-202.

Texte à paraître dans *L'histoire politique en renouveau*, ouvrage issu du [séminaire du CHPP](#).

d'intérêt » sont ainsi tout aussi variés que ceux des « mouvements sociaux », et l'on gagnerait d'ailleurs à ne pas séparer *a priori* ces deux formes d'action collective – comme si par exemple il n'y avait de groupes d'intérêt que patronaux, ou plus généralement dominants, et ne défendant que des intérêts matériels, et de mouvements sociaux que de gauche, ou des dominés, et ne défendant que des causes³⁶.

Il s'avère donc nécessaire de revisiter ainsi l'étude de l'action collective et de l'« influence », entre autres en utilisant l'analyse de réseaux, mais plus généralement en portant attention à ses formes concrètes plutôt que d'en rester à des dénonciations ou à des présomptions d'efficacité – bref, selon une formule d'Hélène Michel, en sortant du « qui gouverne ? » un peu stérile et se concentrer sur le « comment gouverne-t-on ? ». Pour cela, les historiens peuvent gagner à utiliser certains concepts des sociologues ou politistes, mais ils ont aussi beaucoup à leur apprendre sur la permanence ou l'évolution de certaines pratiques. Fort heureusement, des rencontres se multiplient entre les disciplines, par exemple autour de l'histoire du patronat³⁷, ce qui augure bien de l'avenir.

³⁶ Hélène Michel, « Pour une sociologie des pratiques de défense : le recours au droit par les groupes d'intérêt », *Sociétés contemporaines*, n° 52, 2003, p. 5-16 (qui, au-delà de son titre, donne un panorama efficace des recherches sur les groupes d'intérêt).

³⁷ Voir par exemple le numéro thématique « Hommes d'affaires en politique » de *Politix*, 84, 4, 2008 ou la section interdisciplinaire « L'action collective des élites économiques » du Congrès de 2009 de l'Association française de science politique, dont les textes sont en ligne : <http://www.congresafsp2009.fr/sectionsthematiques/st33/st33.html>